

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 1990

Les décisions :

- Approbation des comptes rendus des 25 Janvier et 1er Mars 1990.
- Désignation des 4 personnalités extérieures du conseil d'administration :
MM. GRIMALDI, MORAGE, THIEME.
- Modification des statuts de l'institut des sciences et techniques de Valenciennes : le nombre des personnalités désignées à titre personnel au conseil de l'I.S.T.V. passe de 2 à 3 , le nombre des conseillers passe de 39 à 40 ;
- Adoption du projet "Université-Union des Industries Métallurgiques du Nord-Pas de Calais" pour la formation d'ingénieur des techniques ;
- Le diplôme européen de management international (DEMI) est élargi à un quatrième partenaire : VIC (Espagne) ;
- Accords de coopération avec l'université polytechnique de Catalogne à Barcelone (Espagne) et avec l'Université Houston System (Texas - Etats-Unis) ;

*

* *

Informations du Président

Le président souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux élus étudiants "car votre participation à la vie de l'Université est essentielle" déclare Pierre TISON. Il annonce que le prochain conseil aura lieu le 28 juin et portera notamment sur les projets de développement de l'université et sur les nouvelles constructions et leur localisation. Ce point de l'ordre du jour sera préparé par l'équipe de direction (les vice-présidents et les directeurs de composantes) avec le maire de Valenciennes, le samedi 12 Mai. Messieurs FLAMME et MORIAMEZ sont chargés de présenter un rapport le 28 Juin, sur la base d'un questionnaire adressé aux personnes concernées.

Un conseil restreint (aux enseignants) aura lieu le 28 mai et sera consacré au recrutement sur des emplois du second degré.

Le conseil des ministres du 16 Mai devrait se prononcer sur une rallonge importante du budget du Ministère de l'Education Nationale pour les constructions.

La rentrée 90 s'annonçant difficile (malgré les 3.500m² de la Costimex sur les bords de l'Escaut, Faubourg de Paris à Valenciennes), il est indispensable d'ajouter des constructions modulaires malgré un prix de location relativement élevé.

Approbations des comptes rendus

- compte rendu du 25 Janvier 90

Le Président propose d'ajouter à ce compte-rendu un document de deux pages qui présente les modifications du projet de contrat d'établissement demandées le 25 Janvier par le Conseil, avec en regard, le texte du contrat signé le 29 Janvier. Le compte-rendu du 25 Janvier 1990, avec cet ajout, est **approuvé à l'unanimité**.

Mme CLEUET proteste contre le résumé en une seule ligne d'une longue intervention des personnels AITOSS. Le Président rappelle à ce sujet que les Conseillers qui ne sont pas satisfaits des comptes rendus, peuvent lui adresser une brève rédaction du point qui les concerne.

- compte rendu du 1er Mars 1990

adopté à l'unanimité.

Médecine Préventive

Le Docteur BARBIEUX, Directeur du service de médecine préventive, présente longuement un rapport alarmiste sur ce service : conditions de travail non fonctionnelles, locaux presque inexistantes et totalement inadaptés (accès, ventilation ...), personnels dévoués mais insuffisants (2 postes d'infirmier seulement). Il souhaite la création en urgence de 2 postes supplémentaires et l'aménagement de l'espace pour le rendre un peu plus fonctionnel (en liaison avec M. BALENGHIEN).

Le Président lui demande de préparer un dossier de restructuration du service de médecine préventive en liaison avec Monsieur FLAMME. Ce service pourrait être intégré à une future salle de sports.

M. PSONKA précise qu'il n'y aura sans doute pas de création d'un 3ème poste d'infirmier à Valenciennes à la rentrée 90 (il y a en fait un retard considérable en France dans le domaine de la médecine scolaire et universitaire).

Désignation des personnalités extérieures

Le Conseil comprend 51 membres dont 11 personnalités extérieures. Ce dernier Collège se subdivise en représentants des collectivités territoriales (Ville de Valenciennes, Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur dans le Valenciennois, Conseil Régional), en représentants des partenaires socio-économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes, CFDT, union locale du CNPF, Espace-Hainaut) et en quatre personnalités désignées à titre personnel, proposées par le Président de l'Université et désignées par le Conseil.

Le Président TISON propose donc quatre personnalités :

M. Roland GRIMALDI, sénateur du Nord, conseiller général, maire du Cateau-Cambrésis ;
M. Norbert MORAGE, sculpteur-plasticien à Saultain, personnalité du monde de la culture ;
M. Raymond RICHEZ, personnalité du monde scientifique international, directeur de l'Institut National Interuniversitaire des Silicates, Sols et Matériaux (INISMa) à Mons en Belgique. L'université a passé des contrats européens avec l'INISMa, dans le cadre de la coopération transfrontalière ;
M. Fabien THIEME, député du Valenciennois, conseiller général.

M. GUILLAUME marque son étonnement devant la disparition de ce conseil d'une personnalité qu'il juge importante : M. DELBECQ, ancien sous-directeur des mines au Ministère de l'Industrie et actuellement directeur commercial du département études à la SOLLAC à Paris.

M. TISON reconnaît les qualités de M. DELBECQ et regrette le non renouvellement de son mandat, causé par une modification statutaire, et dont les compétences reconnues et l'intérêt qu'il porte à l'université font qu'il prend siège au conseil scientifique.

Le Conseil désigne par quatre votes (à bulletin secret) les quatre personnalités proposées par le Président :

- M. GRIMALDI (31 oui, 4 non, 2 blancs)
- M. MORAGE (21 oui, 13 non, 3 blancs)
- M. RICHEZ (29 oui, 3 non, 5 blancs)
- M. THIEME (19 oui, 13 non, 6 blancs)

Modifications des statuts de l'Institut des Sciences et Techniques

Le projet de modification des statuts de l'Institut des Sciences et Techniques concerne la composition de son conseil (art.6), plus précisément. Il s'agit de faire passer le nombre des personnalités extérieures, désignées à titre personnel ou représentant les associations scientifiques et culturelles ou des grands services publics, de 2 à 3, afin que les statuts soient conformes à la loi et à son décret d'application. Le nombre de conseillers est ainsi porté de 39 à 40.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Ingénieurs des Techniques

M. OBERT présente le projet de formation d'ingénieur des techniques en mécanique (maintenance et production), formation par alternance préconisée par le rapport Decomps. Ce nouveau type de diplôme doit permettre de combler en France le déficit important d'ingénieurs de production, car les diplômés formés par nos grandes écoles s'orientent de plus en plus vers les fonctions de management ou de finance. En outre les nombreux DUT formés depuis 20 ans sont bloqués dans leur carrière. Le rapport Decomps propose deux types de formation :

- initiale (5 ans : 3 en école, 2 en entreprise)
- continue (DUT ou BTS, 5 ans d'expérience, 1 année d'études ou son équivalent à temps partiel)
80% des ingénieurs devraient être formés par la voie de la formation continue.

A Valenciennes le groupe de travail a été animé par M. OBERT. Un projet a été établi en commun avec l'Union des Industries Métallurgiques du Nord-Pas de Calais (UIMNPC), car le volet formation continue n'est pas financé par l'Etat mais par une fédération professionnelle.

Ce projet vient d'être envoyé à la Commission du Titre (date limite 15 Avril) sous réserve d'obtenir l'accord du conseil d'université.

M. OBERT fait ensuite part de ses réflexions. L'université présente toutes les caractéristiques nécessaires pour lancer cette formation. L'UIMNPC est le "bon" partenaire compte tenu du tissu économique régional. Il convient de désigner un professeur en mécanique ou en automatique (voire en électronique) pour piloter la phase finale, puis la formation. Il faut envisager la création d'une structure spéciale. Le volet formation initiale devra être créé rapidement après le lancement de la formation continue. Dans la région Nord-Pas de Calais, des réunions ont été organisées pour fédérer l'ensemble des projets ; cette fédération ne devrait être créée qu'après les habilitations. Enfin M. OBERT regrette que rien ne soit prévu pour les DUT et BTS tertiaires.

M. TISON propose alors quelques modifications au projet :

- p. 4 : remplacer le dernier alinéa par "un projet de formation initiale sera déposé dès que possible" ;
- p. 8 : l'alinéa 4.1.1. est supprimé ;
- dernière page de la convention de partenariat, art.10, 1er alinéa, "la convention sera reconduite tacitement pour une nouvelle période de 5 ans"
- ajouter à l'article 10 le paragraphe suivant : "en cas de résiliation de cette convention, les enseignements seront continués de façon à terminer la formation des étudiants ayant entamé le cycle".

Au cours du débat les conseillers apportent des précisions sur les effectifs des promotions, sur la nécessité de lancer rapidement le volet "formation initiale".

Messieurs GUILLAUME et KLOECKNER souhaitent que le projet de l'Université soit négocié avec les autres projets de la région et notamment du Hainaut-Cambrésis ; M. TISON leur précise que la Commission du Titre ne décernera pas une habilitation globale à un projet comprenant par exemple du design, de la mécanique et de l'électronique : l'habilitation et le regroupement des formations sont des problèmes totalement distincts.

Le projet de formation d'ingénieur des techniques est adopté (28 oui, 2 non, 6 blancs)

Création d'activités tertiaires

Le Président informe le Conseil sur le projet de création d'activités tertiaires sur le campus : ces services pourraient être un point presse, un copiste, une librairie, une banque... l'objectif étant d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des usagers (enseignants, étudiants...) afin de valoriser le campus. La Société INTERFACE - qui a déjà à son actif des réalisations sur les campus de Haute-Normandie, du Maine et des projets à Jussieu - est chargée de réaliser une étude (gratuite pour l'Université). Les étudiants, enseignants, AITOSS, corpos ... intéressés par le projet s'adresseront à M. DELHAISE, Directeur du Département Gestion de l'IUT.

Relations Internationales

Diplôme européen de management international (DEMI) - 400 candidats français cette année.

Sous réserve de l'accord du Conseil de l'IUT, le Conseil décide à l'unanimité d'élargir le DEMI à un quatrième partenaire : Escola Universitar d'Estudis Empresarials d'Osona de VIC (Espagne).

Université Polytechnique de Catalogne à Barcelone (Espagne)

L'ENSI, qui a déjà un accord "ERASMUS" avec l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université Technologique de Berlin (RFA), a souhaité élargir ses relations avec le Sud de l'Europe et vers les Etats-Unis (voir projet d'accord ci-dessous).

M. LECOCQ, après avoir préparé l'entrée de VIC au sein du DEMI, a négocié cet accord cadre avec l'Université Polytechnique de Catalogne qui accueille 25.000 élèves ingénieurs. Lorsque cet accord sera adopté par le Conseil, des avenants permettront de le décliner entre les différents instituts ou écoles de l'Université. Le premier sera celui qui liera l'ENSI à l'Ecole d'Ingénieurs Industriels de Barcelone. La CEE finance d'ailleurs ce rapprochement ENSI-MEV/UPC.

Cet accord cadre est adopté à l'unanimité.

University of Houston System (Etats-Unis)

M. LECOCQ présente le même "scénario" : le souhait de l'ENSI de s'ouvrir davantage au monde. L'ENSI, qui a déjà aux Etats-Unis un accord avec un établissement d'enseignement supérieur de Boston et un autre en préparation à Cleveland (Ohio), a donc préparé une coopération avec l'une des cinq universités de Houston : l'University of Houston System (située au 4800 Calhoun Road - 77204 Houston, Texas). Cette université de plus de 30.000 étudiants enseigne l'architecture, la gestion, les sciences de l'éducation, les sciences de l'ingénieur, les lettres et arts, le droit, les sciences naturelles, la pharmacie et les sciences sociales.

Parallèlement M. LECOCQ a eu connaissance du projet de création par la CEE d'un institut euro-américain. M. LECOCQ, Secrétaire Général d' Eurodéveloppement, a été chargé par des membres de cette association (Groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie, Municipalité de Valenciennes, une fédération patronale, l'Université, l'ENSI) d'étudier un projet de coopération franco-américain qui entrerait dans le futur institut de la CEE. L'accord cadre qui est proposé entre les deux universités précèdera l'accord bilatéral ENSI-Collège de construction mécanique.

Après une demande de précisions de Mme PION sur l'Université de Houston, MM. MACHELART et NOGACKI signalent qu'ils aimeraient à l'avenir être informés des missions de préparation des accords internationaux.

Ce projet d'accord est adopté à la quasi unanimité (une voix contre, deux abstentions)

Transformation d'emplois d'assistants en emplois de maîtres de conférences

Après avoir pris connaissance de la circulaire autorisant un nouveau contingent de transformations et, compte tenu des besoins de l'Université, le Conseil propose les demandes dans l'ordre suivant :

1. section 31 02 (chimie-physique)
2. section 12 (allemand)
3. section 12 (allemand)
4. section 01 (droit privé)
5. section 02 (droit public)

Adopté à l'unanimité.

Recrutements spécifiques sur emplois de maîtres de conférences

Compte tenu du personnel remplissant les conditions de candidature, le conseil propose une demande d'attribution d'emploi de maître de conférence dans la section 23-04 (mathématiques, modélisation, calculs scientifiques, statistiques).

Adopté à l'unanimité.

Etaient présents :

- personnalités extérieures :

MM. LEMAN, GUILLAUME, KLOECKNER, SZYMUSIAK

- Collège A :

Mmes PION, VICHY

MM. ANGUE, BOURTON, FLAMME, HORLING, MALVACHE, MASSY, MORIAMEZ, ROUVAEN, TOURNIER.

- Collège B :

Mmes CAMION, LEVIN

Mle CRUNELLE

MM. DECHY, DEL CAMPO, DESRUMAUX, GADRON, NOGACKI, RAVIART, TISON, WAXIN

- Collège usagers :

Mle MARLIER

MM. BLONDIN, BLUM, CERTO, DUPONT, DURAND, HACCART, MERCIER, PEREIRA, VILAIN

- Membres siégeant de droit :

MM. le Recteur représenté par M. POIRSON, le Secrétaire Général, l'Agent Comptable.

- Invités :

Mmes CLEUET, FRANCE, NAMUR

MM. BARBIEUX, DOROBISZ, FERU, LECOCQ, MACHELART, OBERT, REGNIER

M. SOENEN (excusé)

- Ont donné pouvoir :

MM. FRIMAT et PARENT à M. SZYMUZIAK